

Mobilité : révélation sondage IFOP

**A l'occasion de la Semaine Européenne de la Mobilité qui se tiendra du 16 au 22 septembre\*, Eco CO<sub>2</sub>, porteur du programme national d'écomobilité scolaire MOBY, dévoile les résultats du 1<sup>er</sup> sondage : "Les parents et les transports domicile - établissement scolaire", réalisé par l'institut IFOP.**

**En période scolaire, plus de 26 millions de trajets domicile-établissement scolaire sont réalisés chaque jour en France par les élèves, les enseignants et les personnels\*\* des écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées. Ces déplacements, effectués sur les mêmes tranches horaires, sont souvent source d'embouteillages, de nuisances et de pollutions aux abords des établissements.**

Ce sondage met en avant que la voiture individuelle est le moyen de transport majoritairement utilisé (30% des trajets), particulièrement dans ce contexte sanitaire lié au COVID-19. Il révèle également que si la marche à pied est le deuxième mode de transport choisi (25% des trajets et jusqu'à 47% en agglomération parisienne), certains modes de déplacement partagés ou actifs restent marginaux tels que le covoiturage (seulement 1% des trajets) ou le vélo avec 2% des trajets.

On observe également une attente des parents (54% d'entre eux) pour que les pouvoirs publics facilitent l'utilisation des « mobilités actives » (transports respectueux de l'environnement ou faisant appel à l'activité physique : vélo, marche, trottinette...).

Le sujet de la mobilité scolaire intéresse les parents puisque 76% d'entre eux se déclarent prêts à participer à des concertations pour l'amélioration des déplacements autour de l'établissement scolaire.

Résultats du sondage IFOP :

- La voiture est le premier mode de transport scolaire (30%)
- Le temps moyen de trajet est inférieur à 15 minutes pour 1 enfant sur 2
- 48% des élèves sont accompagnés par un adulte pour se rendre à l'école
- La sécurité de l'enfant (97%), la rapidité du mode de transport (91%) et le coût du mode transport (82%) sont les 3 plus importants critères de choix.
- Dans le contexte de la crise sanitaire et écologique actuelle, 55% des parents sondés sont prêts à encourager leur enfant à avoir davantage recours aux transports individuels (voiture, vélo...) plutôt qu'aux transports collectifs (bus, métro...)
- Les principaux freins à l'utilisation des mobilités actives pour les parents sont : le manque de sécurité (55%), l'inadaptation aux longues distances (44%) ou aux conditions météo (33%).
- Pour 54% d'entre eux, les pouvoirs publics doivent faciliter l'utilisation des mobilités actives \*\*\*\* (à 49% pour limiter la pollution et à 44% pour encourager les élèves à l'exercice physique).
- 76% sont favorables à une concertation visant à améliorer les déplacements autour de l'établissement scolaire.

### - Voiture à usage individuel, marche ou transport en commun : principaux modes de transport

La voiture est le premier mode de transport scolaire (30%), notamment pour les enfants scolarisés en maternelle (45%). Un quart des parents indiquent par ailleurs que leur enfant se rend à l'école à pied (25%).

Il s'agit d'une pratique qui est quasi-majoritaire pour les enfants habitant l'agglomération parisienne (47%). Une proportion importante d'enfants a recours aux transports en commun, notamment le bus ou le tramway (19%) ou encore le car scolaire (18%). Ce dernier mode de transport apparaît comme étant particulièrement utilisé par les jeunes habitants dans des zones rurales (29%). Notons enfin que l'usage du vélo comme mode de transport scolaire demeure ultra-minoritaire (2%), au même titre que les deux roues motorisés (1%), le covoiturage (1%) ou les modes de transport alternatifs, tels que la trottinette (1%).

### - Temps de transport : moins de 15 minutes pour 1 enfant sur 2

Plus d'1 parent sur 2 indique que son enfant se rend à son établissement scolaire en moins de 15 minutes (58%), une situation qui est plus fréquente quand l'enfant est scolarisé à l'école maternelle (79%) ou élémentaire (74%). 29% des sondés indiquent par ailleurs que leur enfant se rend à l'école en 15 à 29 minutes. Les temps de transport supérieurs à 30 minutes sont minoritaires (13% dont 2% plus d'une heure).

### - 1 enfant sur 2 est accompagné par un adulte pour se rendre dans l'établissement scolaire

48% des parents indiquent que leur enfant se rend à l'école accompagné par un adulte. Cette pratique apparaît assez logiquement dépendante du niveau de scolarisation de l'enfant, elle est très fréquente pour les enfants scolarisés à l'école maternelle (74%) et primaire (68%) et assez logiquement beaucoup plus minoritaire au collège (29%) et au lycée (19%). Notons également qu'un tiers des parents indiquent que leur enfant se rend seul à son établissement scolaire (34%). Enfin, 1 enfant sur 10 se rend à son établissement scolaire accompagné par des amis (10%) ou son frère ou sa sœur (8%).

### - Les critères de choix du transport sont la sécurité, la rapidité et le coût

La problématique des transports scolaires apparaît comme étant une source d'inquiétude pour les parents. Ces derniers sont ainsi 7 sur 10 à indiquer être inquiets à l'idée que leur enfant soit victime d'un accident de la route en se rendant à son établissement (70% dont 39% « tout à fait inquiet »). Les trajets scolaires sont aussi vus comme étant des potentiels lieux d'agression : 69% des parents expriment de l'inquiétude à l'idée que leur enfant y soit victime d'une agression physique ou verbale (dont 40% « tout à fait inquiet »). Relevons enfin que plus d'un parent sur deux est inquiet à l'idée que son enfant soit contaminé au COVID-19 (58%).

C'est donc assez logiquement, la sécurité de l'enfant qui apparaît comme étant le critère le plus important en matière d'arbitrage entre différents modes de transport. Les parents sont ainsi 97% à indiquer qu'il s'agit d'un critère important (dont 81% qui le jugent « très important »).

### - L'usage des mobilités actives en matière de transport scolaire reste à développer

Les parents sont 54% à se montrer favorables au développement de l'usage des mobilités actives en matière de transport scolaire. Ils justifient leur soutien à ces modes de transport autant par des raisons écologiques (49% indiquent y être favorables pour limiter les gaz à effet de serre) que par des raisons de santé (44% des sondés indiquent être favorables afin d'encourager les écoliers, collégiens et lycéens à faire de l'exercice physique).

Signe de la prégnance de la sécurité, c'est la dangerosité perçue qui constitue pour les parents le principal frein à l'utilisation des mobilités actives (55%), devant leur inadaptation aux longues distances (44%) ou aux conditions météo (33%). Relevons d'ailleurs que la sécurisation des espaces piétons (41%) et l'aménagement des pistes cyclables (36%) constituent deux des mesures jugées les plus prioritaires en matière de transport scolaire, juste derrière l'instauration de la gratuité des transports (45%).

*"Cette enquête montre l'intérêt des parents à être impliqués dès lors que des réflexions sont engagées sur le transport domicile – établissement scolaire de leur enfant. Ils s'intéressent au développement des mobilités actives. Pour autant il n'y aura pas de changement d'habitudes si les questions de sécurité et les contraintes de temps ne sont pas prises en compte par les pouvoirs publics. A noter que les collectivités locales peuvent bénéficier d'aides et d'accompagnement notamment avec des programmes pour partie financés par le dispositif des CEE tels que Moby, Alvéole, Éco\_Mode, AcoTE, Mobiprox ... "*

commente Bertrand Dumas, chef de projet MOBY chez Eco CO2.

Sources :

\* **La Semaine Européenne de la Mobilité** a pour objectif d'inciter le plus grand nombre de personnes à adopter une démarche éco-citoyenne pérenne en privilégiant les déplacements doux et alternatifs à la voiture particulière : transports publics, covoiturage, autopartage, vélo.

\*\* **Sondage IFOP** menée du 25 août au 1<sup>er</sup> septembre 2020 auprès d'un échantillon de 1001 parents ayant au moins un enfant scolarisé à l'école, au collège ou au lycée. Echantillon représentatif de la population française.

\* \* \* 12 millions d'élèves fréquentent les écoles, collèges et lycées de notre pays + 1 million d'enseignants et personnels de l'éducation nationale.

<https://www.education.gouv.fr/les-chiffres-cles-du-systeme-educatif-6515>

\*\*\*\* mobilités actives : transports respectueux de l'environnement ou faisant appel à l'activité physique : vélo, marche, trottinette ...

**A propos de MOBY** - <https://www.moby-ecomobilite.fr>

Moby est le 1<sup>er</sup> programme d'écomobilité scolaire national financé par le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie(CEE). Il vise à favoriser l'utilisation des modes de déplacement actifs pour les déplacements liés à la vie scolaire des élèves et du personnel des écoles élémentaires, collèges et lycées afin d'accélérer la transition écologique. Eco CO2 travaille avec des associations locales impliquées dans leur territoire pour accompagner les collectivités territoriales et les établissements scolaires. Co-signataires de la convention, les sociétés EDF, ÉS Énergies Strasbourg et Save financent une grande partie du programme Moby.

**A propos d'Eco CO2** – <https://www.ecoco2.com>

Eco CO2 est une éco-entreprise innovante de l'Economie Sociale et Solidaire. Créée en 2009, sa mission est de sensibiliser les citoyens et les organisations sur la réduction durable de leur impact environnemental. Eco CO2 déploie des programmes d'accompagnement sur les économies d'énergie et la mobilité durable, conçoit des outils de mesure et réalise des études comportementales. Elle agit en tant que maître d'ouvrage ou accompagne des maîtres d'ouvrage dans le déploiement de programmes d'envergure et contribue ainsi à l'atteinte des objectifs sociétaux en matière de transition écologique. Un de ses domaines d'expertise est la gestion de programmes générateurs de Certificats d'Economies d'Energie (CEE) dont elle est le leader national.

---

**Contacts presse : Agence VLC**

Valérie Leseigneur - [valerie@agencevlc.com](mailto:valerie@agencevlc.com) - Tél. : + 33 (0)6 68 80 37 35

Estelle Hardy - [estelle@agencevlc.com](mailto:estelle@agencevlc.com) - Tél. : + 33 (0)6 19 34 70 46